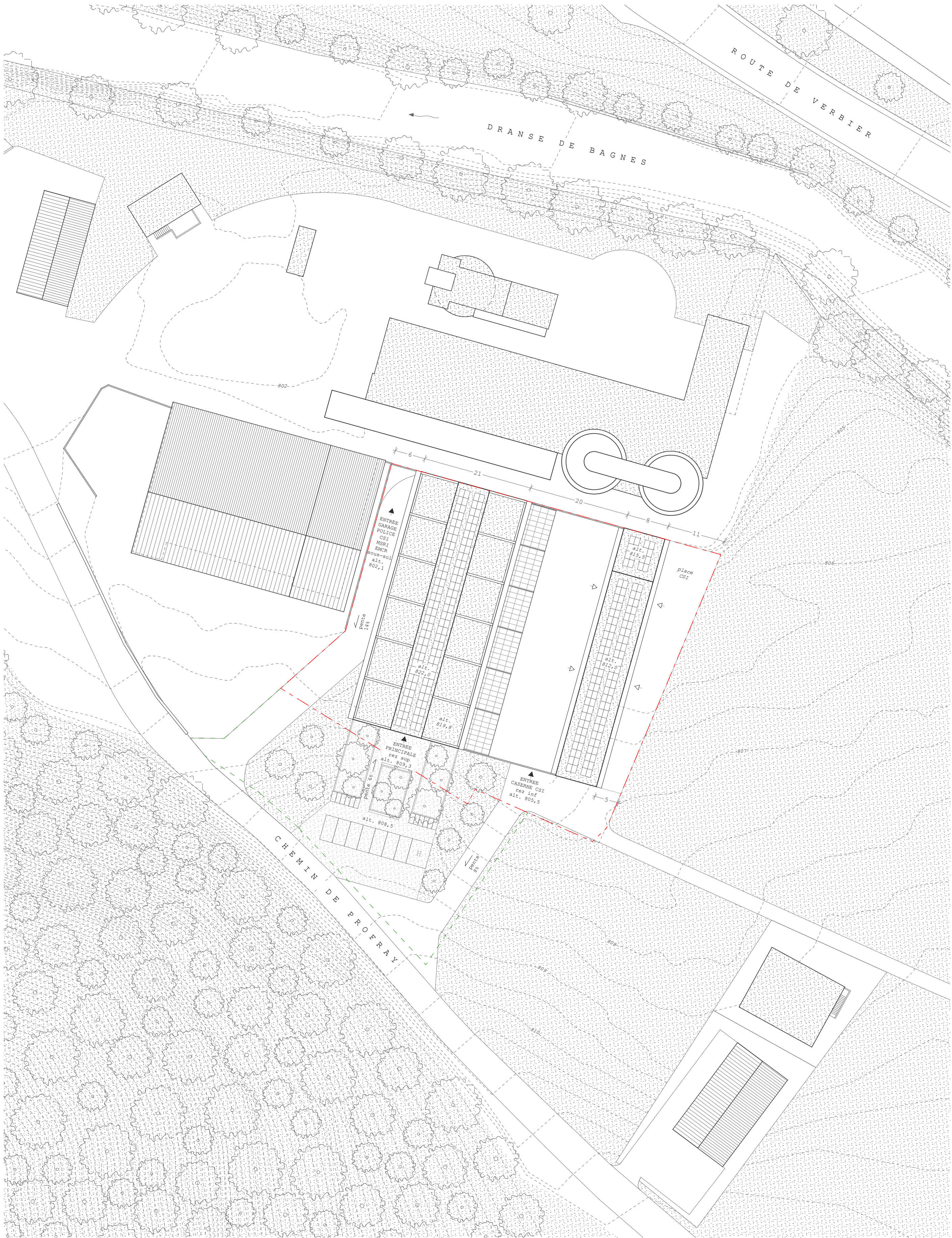
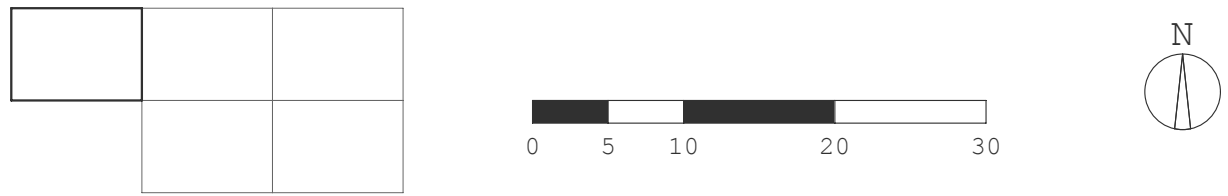




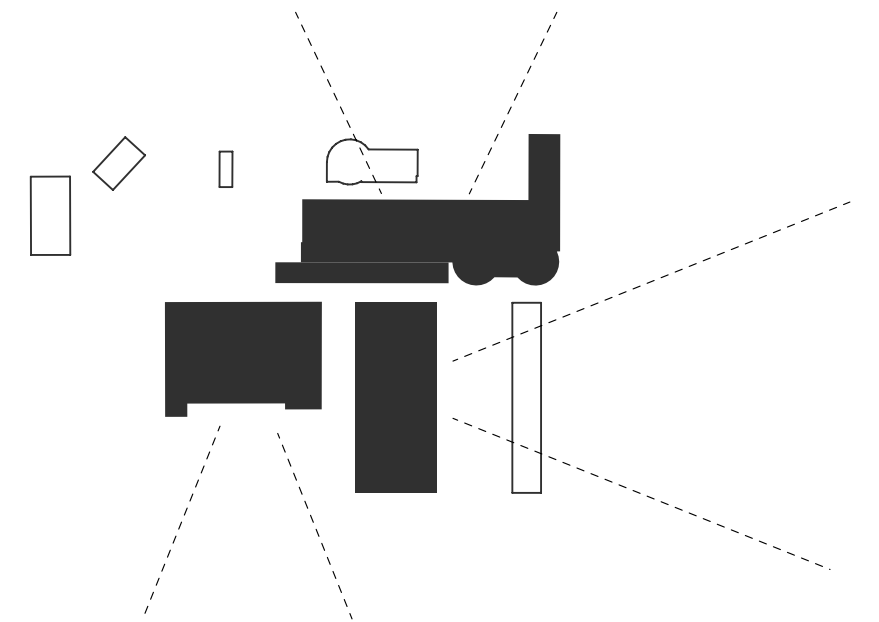
plan de situation 1/500



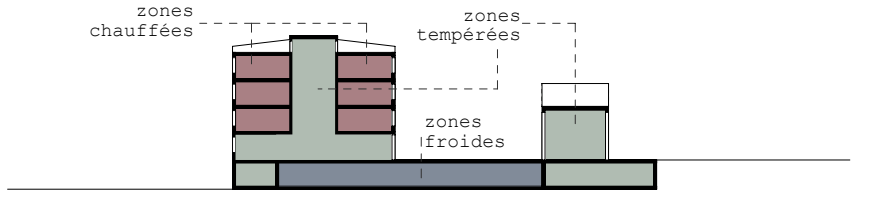
Convocation matinale à la Maison de la Sécurité

IMPLANTATION ET VOLUMÉTRIE

Le projet Sentinelle regroupe dans un seul lieu un programme ambitieux. L'ensemble se dresse et s'oriente face au Val de Bagnes tel un poste d'observation sur la vallée. Reliés par un parking souterrain, deux volumes délimitent l'enceinte sécurisée de la caserne avec un dégagement de 20 mètres nécessaire à la manœuvre des véhicules. La superposition verticale des programmes limite l'emprise au sol des bâtiments qui reste à l'échelle du contexte bâti environnant. Cette superposition favorise le regroupement des zones isolées. De plus, la création de vides sur chaque niveau et la présence d'un lanterneau en toiture entraînent la lumière naturelle au cœur du dispositif.



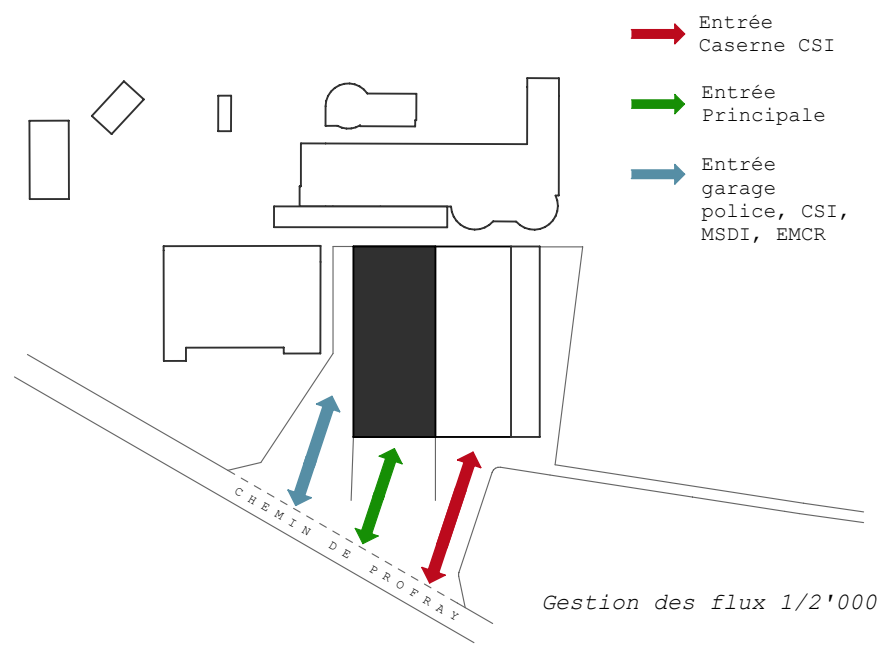
Implantation et orientation 1/2'000



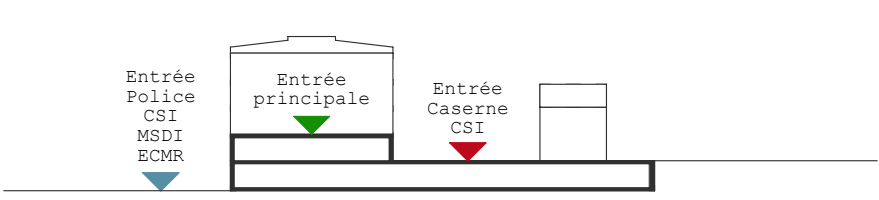
Répartition des zones 1/1'100

ACCÈS

Le projet tire profit de la topographie existante pour la gestion des accès. Le niveau de référence du chemin de Profray se prolonge jusqu'au parking visiteur, puis jusqu'à l'entrée principale du bâtiment pour en garantir un accès universel de plain-pied. A l'ouest, le niveau de la cour et du hangar CSI se trouve en contrebas sur le niveau du bâtiment existant. Sous cette cour, le garage des services de police regroupe les locaux annexes et les places de stationnement réservées aux utilisateurs. Chaque accès est clair et indépendant, ils se situent à des niveaux différents pour éviter les conflits d'usage.



Gestion des flux 1/2'000



Niveaux des accès 1/1'100

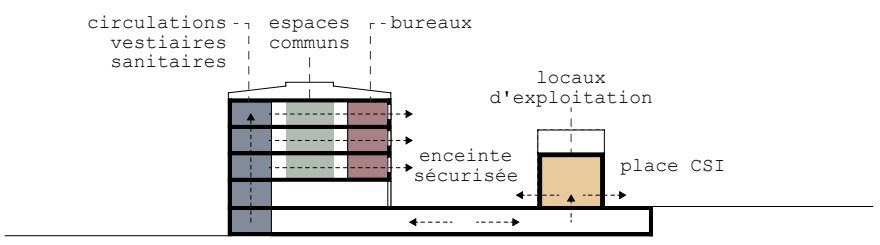
ORGANISATION

Un premier volume superpose le hangar CSI, les bureaux des différents services ainsi que les espaces communs et partagés. Il est divisé en trois trames.

À l'ouest, une première trame regroupe les circulations verticales, les sanitaires et les vestiaires. Une deuxième trame au centre distribue les espaces communs autour des vides de lumière. Elles créent des synergies et des continuités visuelles. La confidentialité nécessaire au bon fonctionnement est néanmoins préservée derrière la troisième trame de bureaux à l'est où chaque service dispose de d'une entrée indépendante et d'une distribution interne.

Les pièces communes (entrée, réfectoire, salle de formation) bénéficient d'une double-hauteur. Elles sont disposées au centre en lien direct avec les circulations verticales.

Un deuxième volume regroupe les programmes communs des locaux d'exploitation (atelier, lavage et pompe à essence). Il délimite l'enceinte sécurisée à l'ouest et la zone d'entraînement (place CSI) à l'est. Les ouvertures latérales offrent la possibilité d'accéder à la zone d'entraînement directement depuis l'enceinte de la caserne. Elles facilitent l'accès aux policiers et aux pompiers à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enceinte. Lorsque les portes coulissantes se referment, l'espace de l'atelier mécanique et du lavage est optimal et son usage est maximisé.



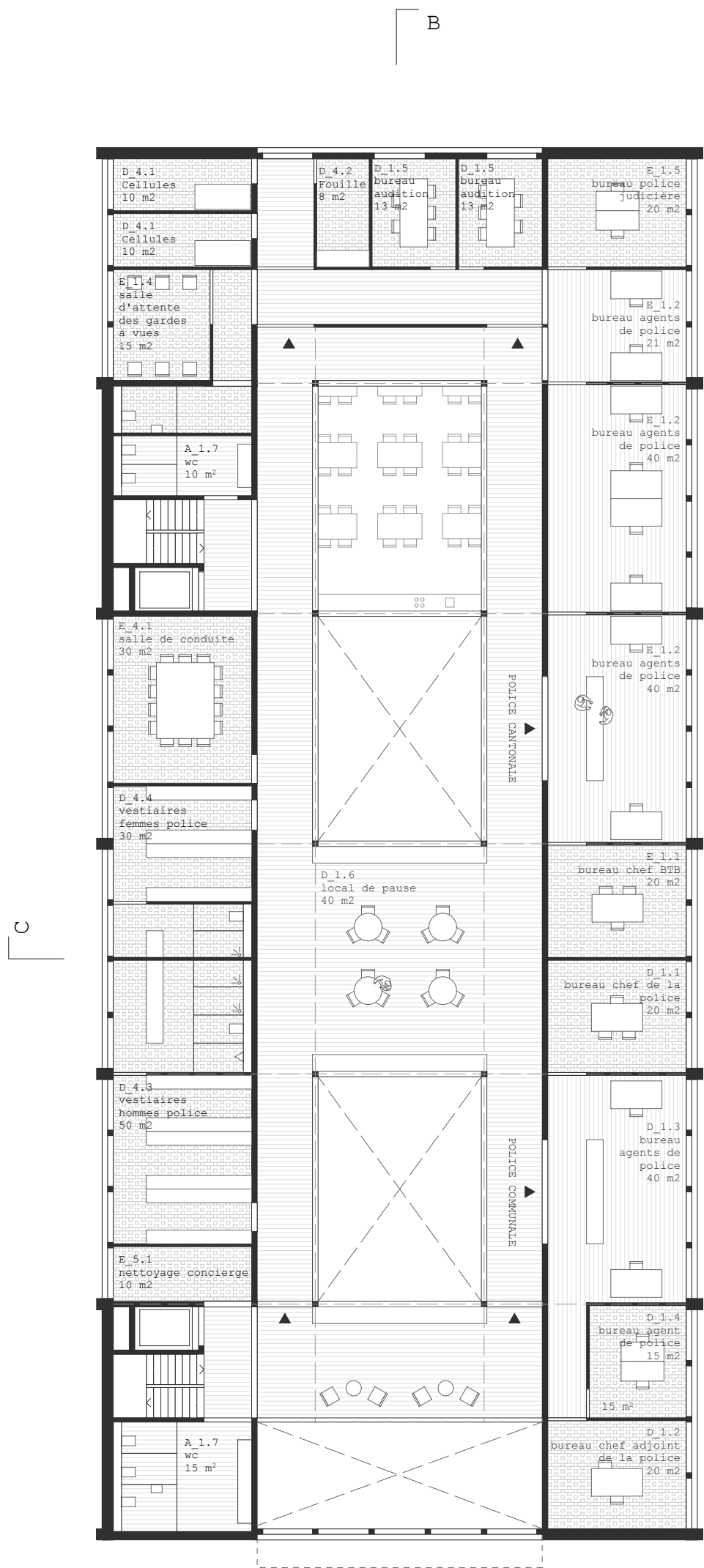
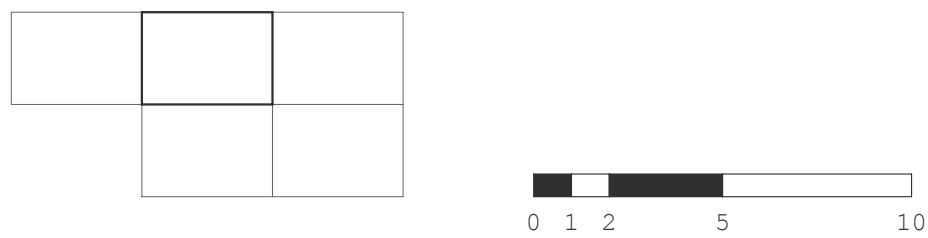
Organisation 1/1'100

s e n t i n e l l e

concours de projets MS Val de Bagnes



plan du rez-de-chaussée supérieur 1/200



plan du premier étage 1/200

ÉTAGE 2
administratif
MSDI-EMCR
- chaud -

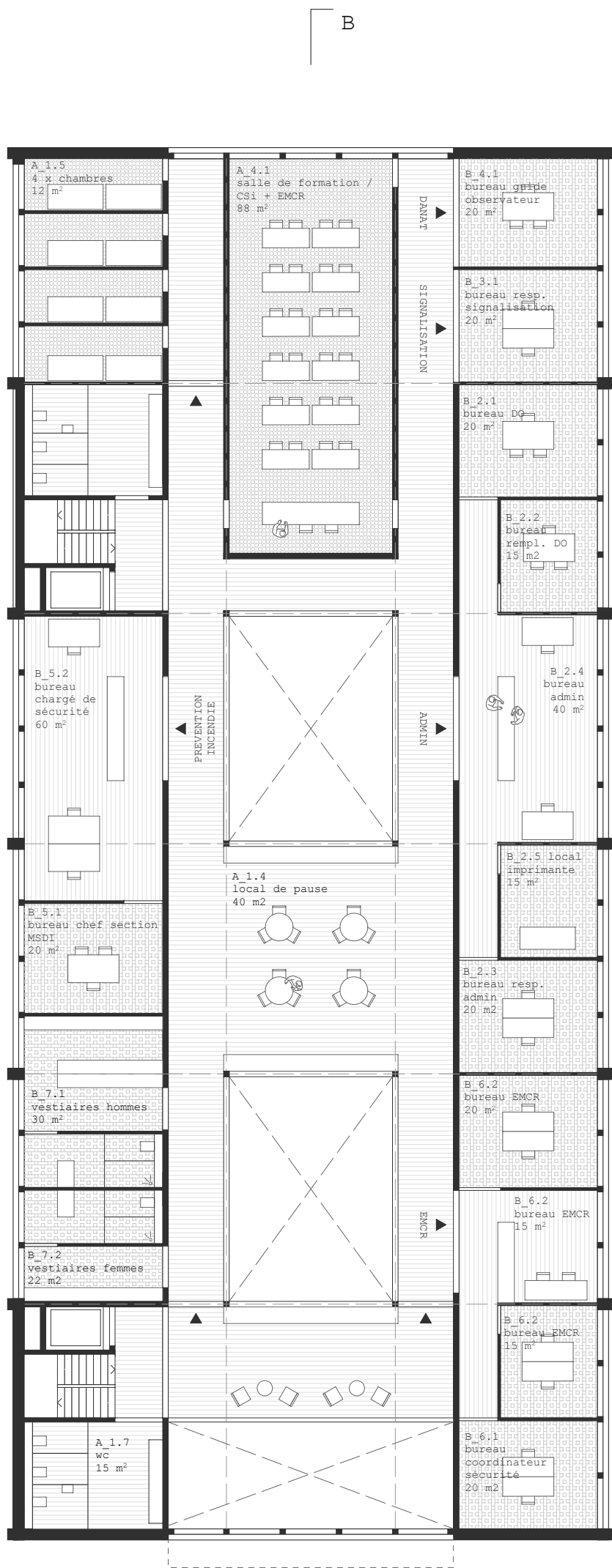
ÉTAGE 1
police
municipale et
cantonale
- chaud -

REZ SUP
entrée public,
communs et CSI
- chaud -

REZ INF
CSI et locaux
d'exploitation
- tempéré -

SOUS - SOL
garage et locaux
utilisateurs
- tempéré/froid -

- A - locaux communs
- B - administratif - MSDI - EMCR
- C - CSI
- D - police municipale
- E - police cantonale
- D/E - locaux communs police



plan du deuxième étage 1/200

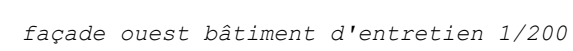
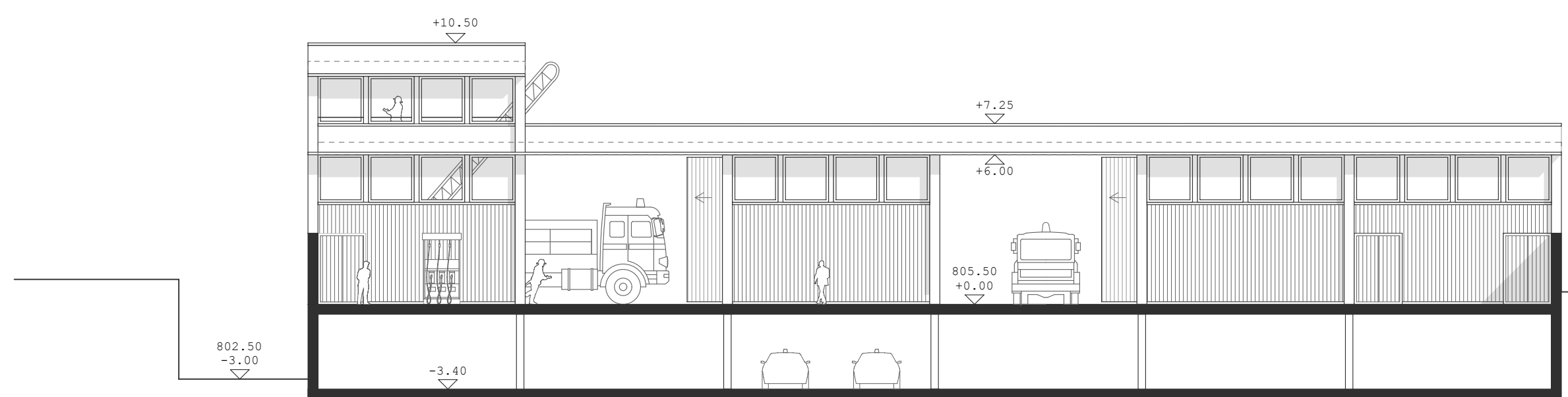
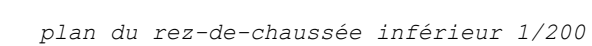
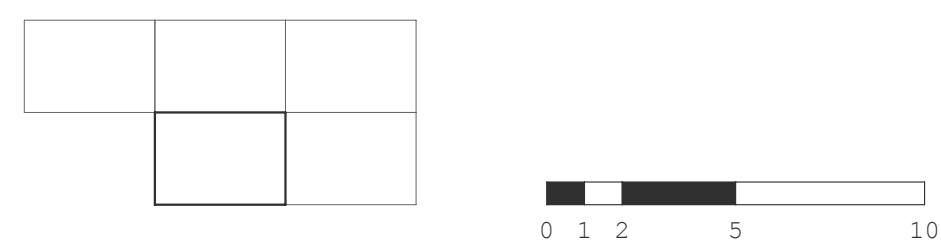
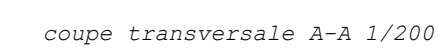
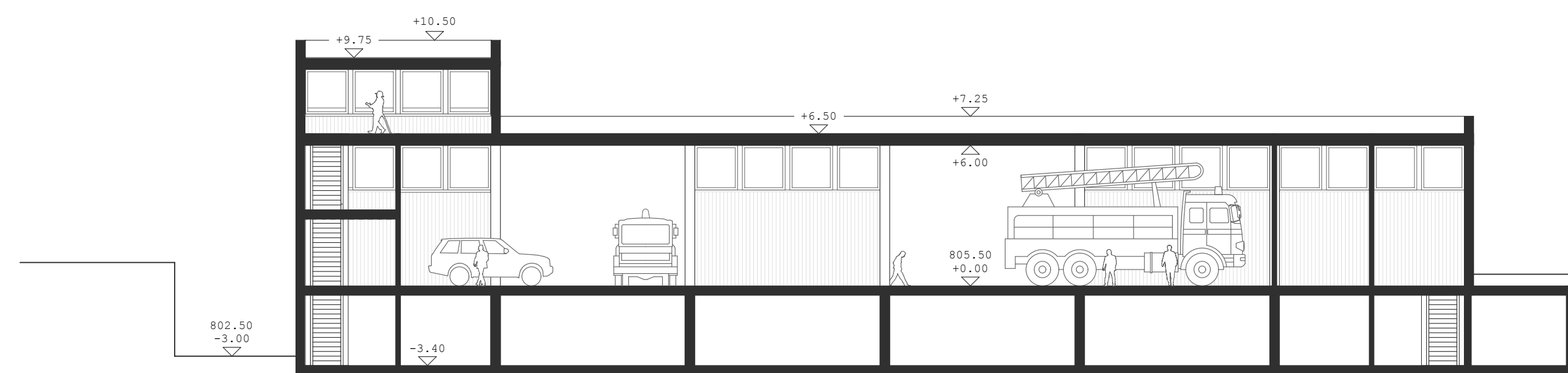
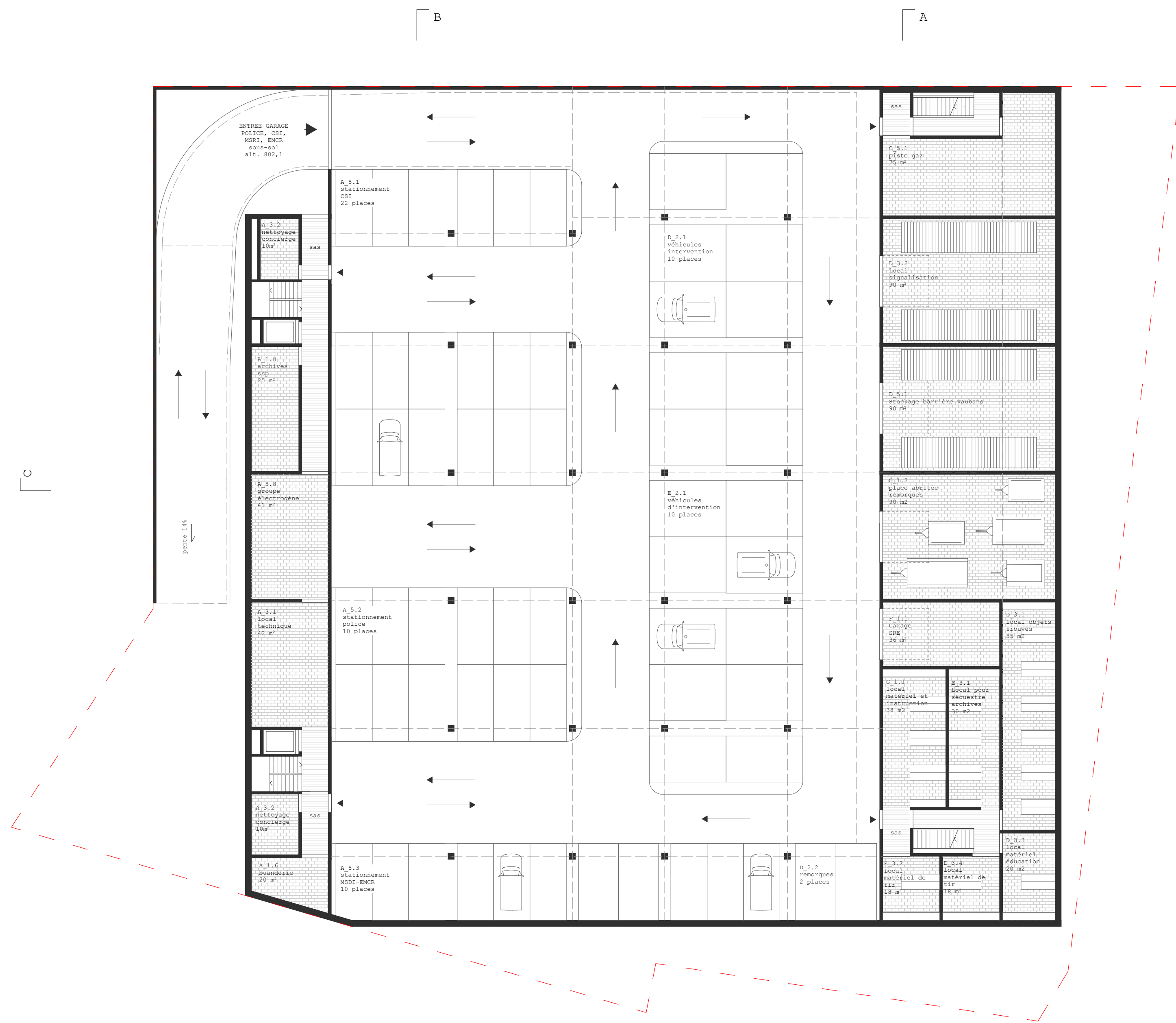
PROGRAMME

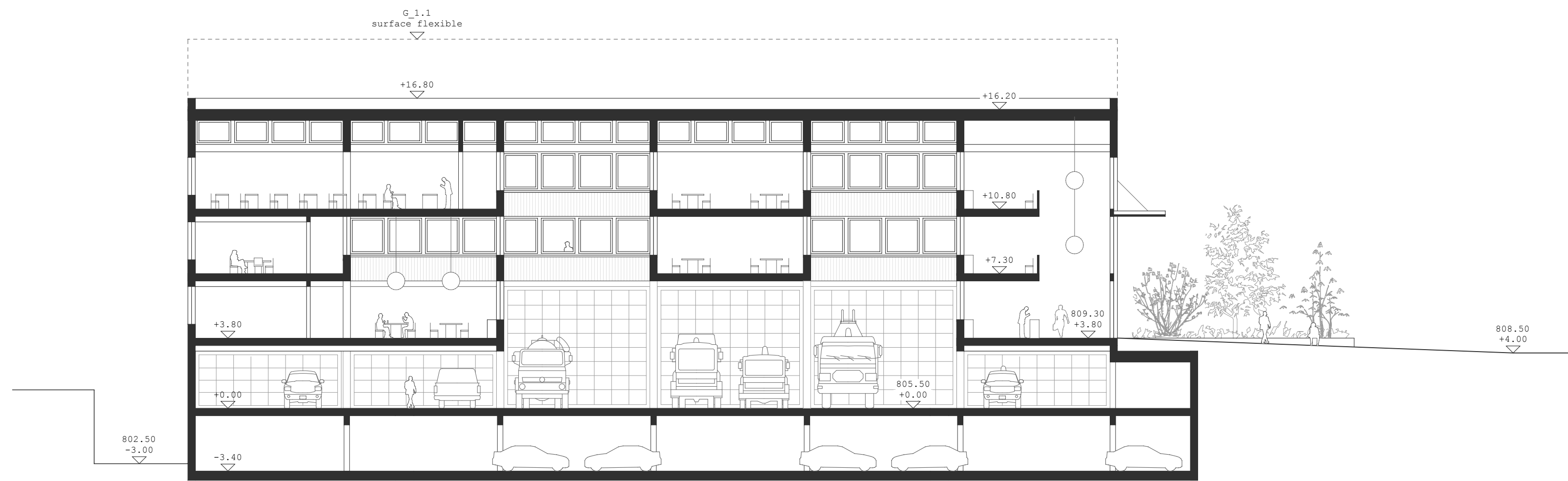
SOUS - SOL
Depuis le niveau du sous-sol où se trouve le parking des utilisateurs (Police, CSI, MSDI, EMCR), des circulations verticales positionnées aux quatre extrémités permettent d'accéder aux deux bâtiments. Sur chaque niveau, les vestiaires sont situés à proximité de ces circulations. Ainsi, chaque utilisateur peut revêtir sa tenue de service avant d'aller dans les espaces de travail dans une séquence logique et pratique.

REZ INFÉRIEUR
Au niveau du rez-de-chaussée inférieur, 12 véhicules d'intervention du service du feu sont disposés en façade et prêts à intervenir en tout temps. Après une intervention, les pompiers peuvent traiter les équipements souillés directement dans les locaux de plain-pied. Ceux-ci sont situés dans la prolongation du hangar. Ils accèdent aux vestiaires par des escaliers spécialement dédiés pour éviter la contamination des circulations communes. Ils se retrouvent ensuite dans les espaces du CSI à l'étage en respectant le concept noir-blanc prescrit par les recommandations du CSSP.

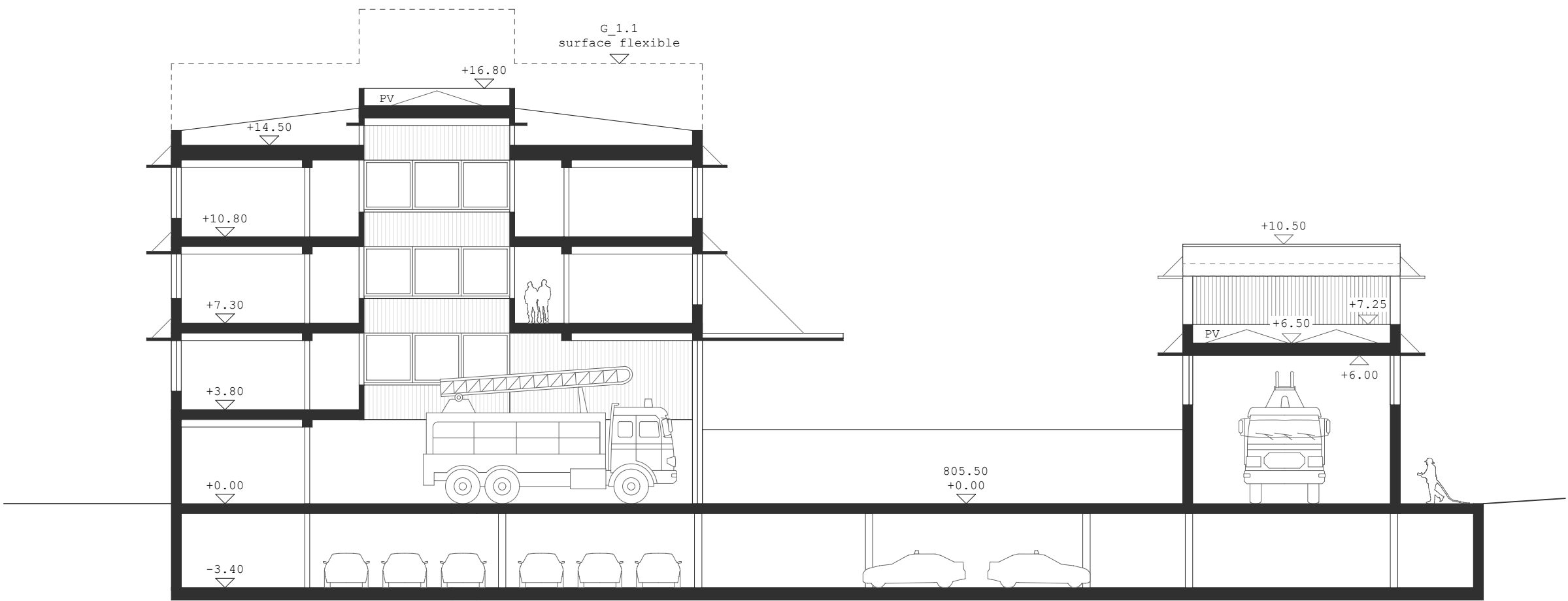
REZ SUPÉRIEUR
Depuis l'espace public et les places de stationnement au sud, le visiteur est accueilli dans un grand hall au niveau du rez supérieur. L'espace d'accueil est ouvert sur trois niveaux pour desservir les trois services accueillant du public (polices municipales, cantonales et SSP). Chaque visiteur peut être orienté vers les espaces d'attente aux étages après avoir franchi la réception ou le guichet.

ÉTAGES
Aux étages, la disposition des locaux et la circulation interne propre à chaque entité facilite la mise en commun de certaines fonctions tout en préservant l'indépendance de chacun. A titre d'exemple, la salle d'attente des gardes à vue et les bureaux d'audition au premier étage sont accessibles aux deux services de police à l'extrémité nord du bâtiment. Les prévenus sont donc amenés depuis le garage par la cage d'escalier au nord, évitant la circulation publique au sud.

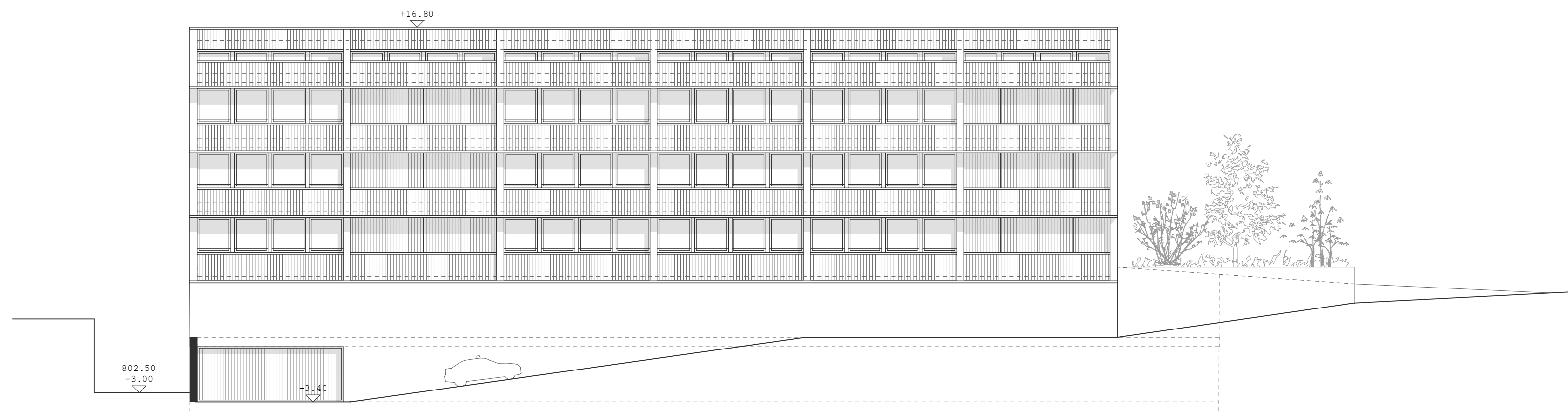




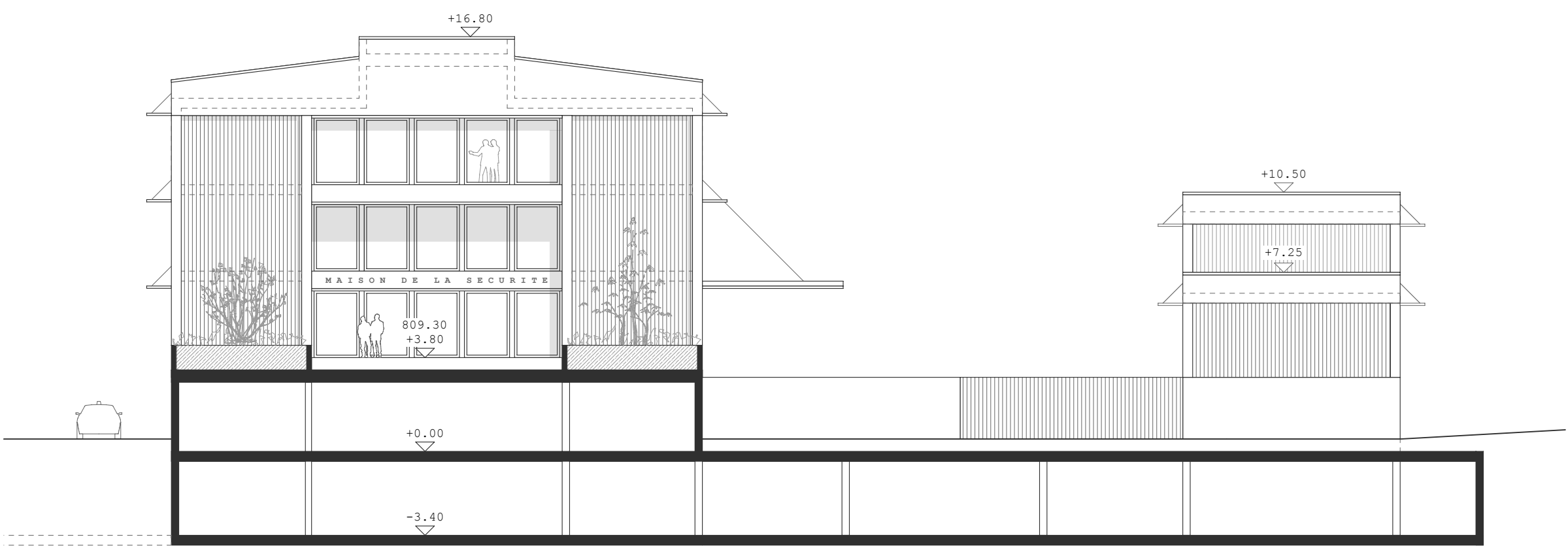
coupe longitudinale B-B 1/200



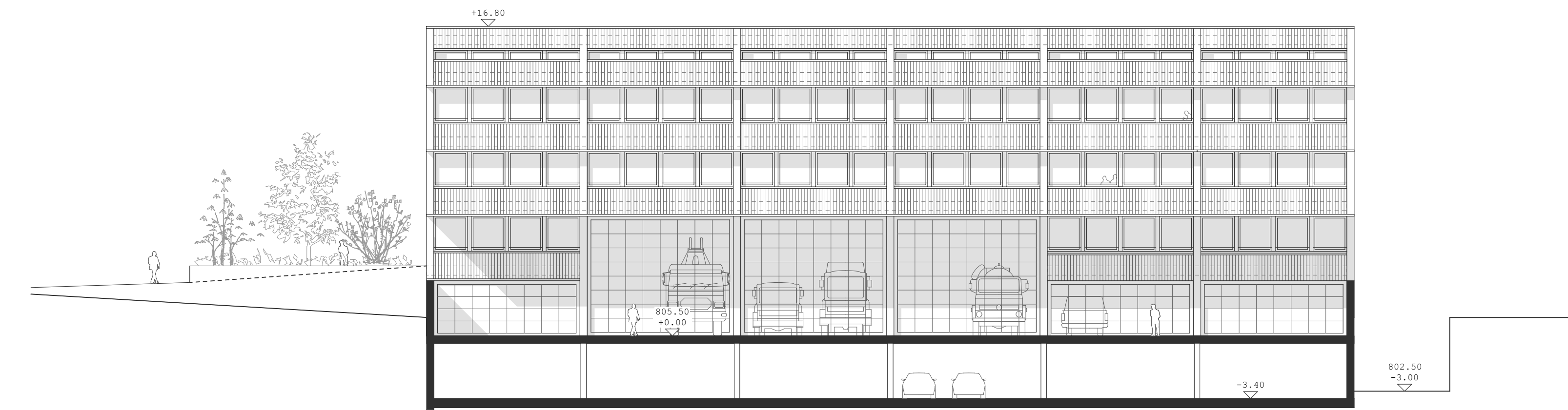
Coupe transversale C-C 1/200



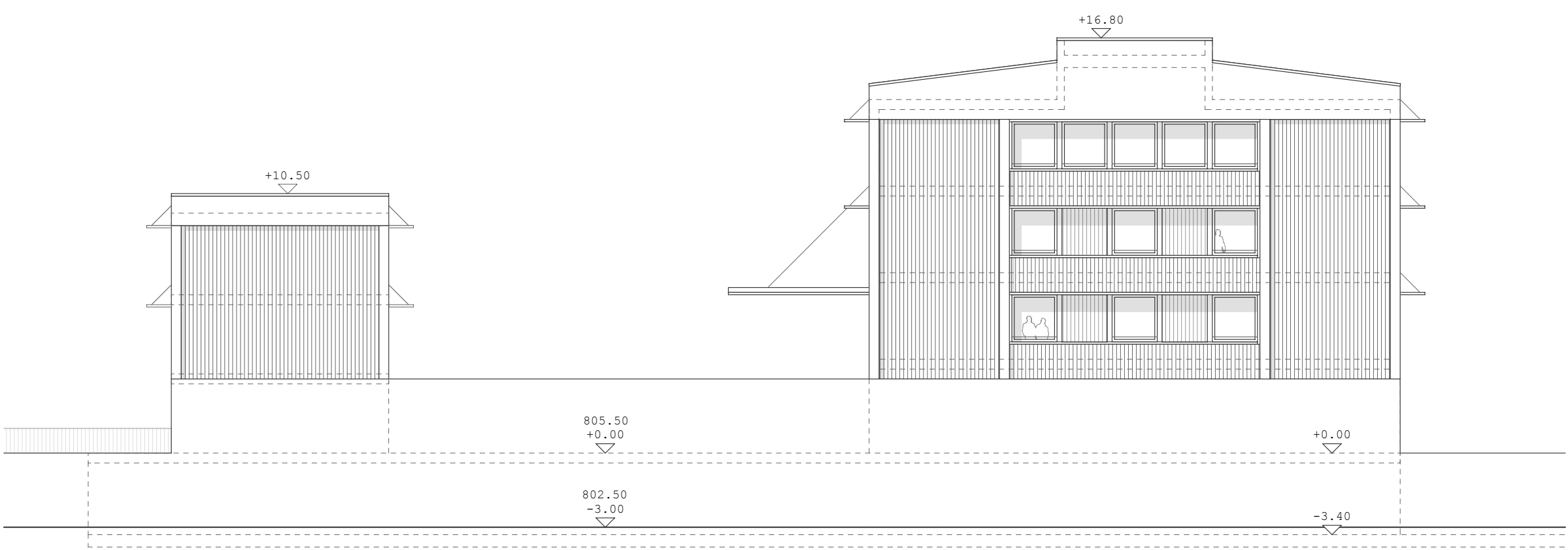
façade ouest 1/200



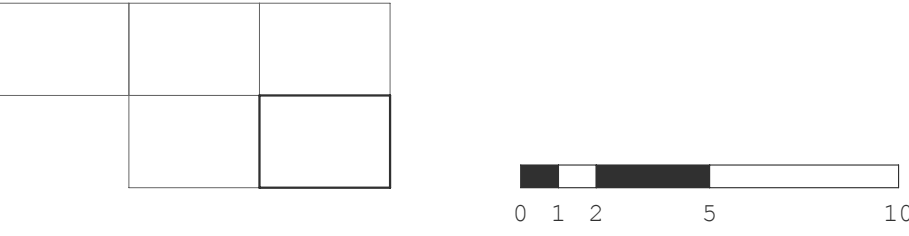
façade sud 1/200

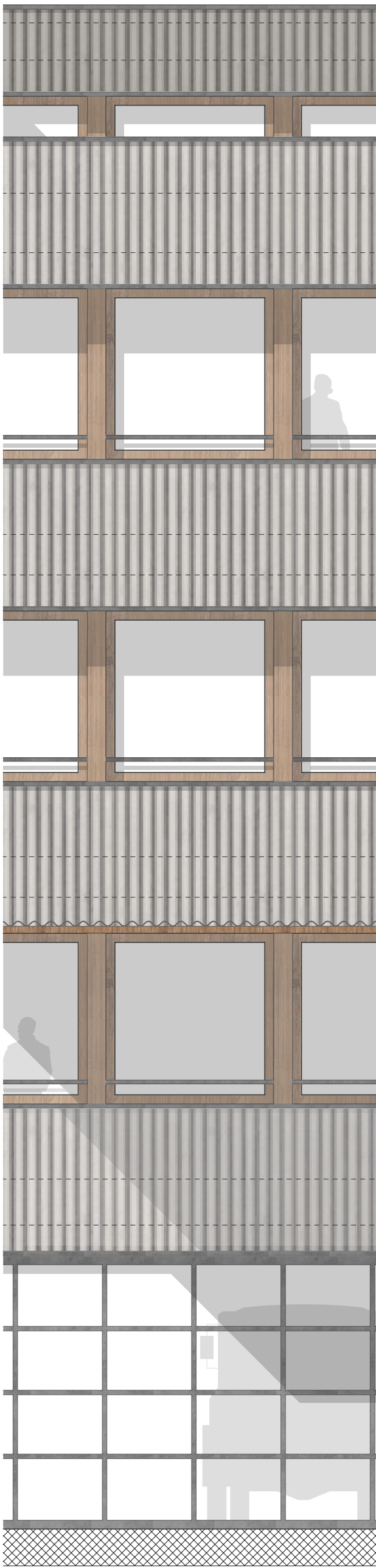


façade est 1/200

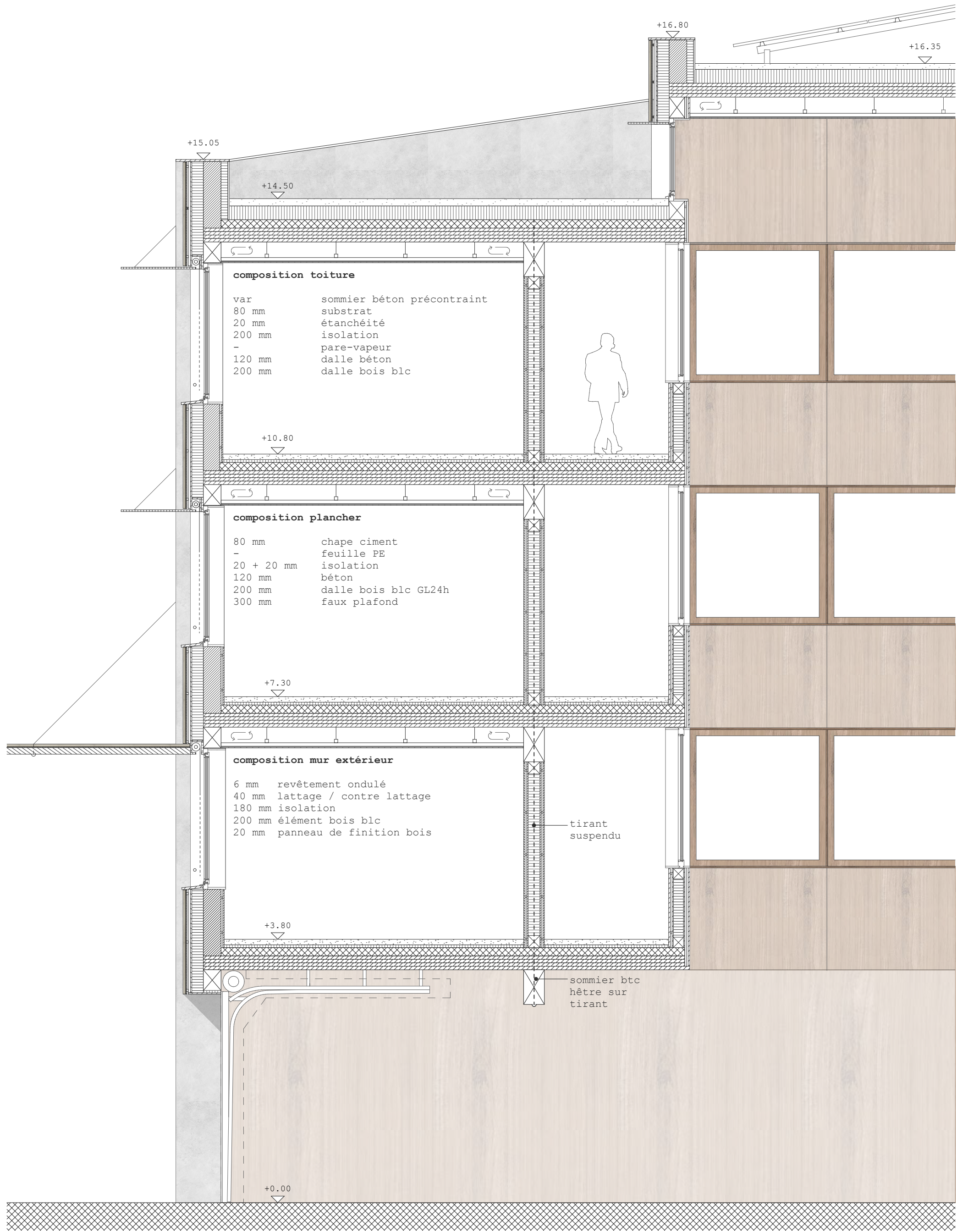


façade nord 1/200





façade 1/50



coupe constructive 1/50

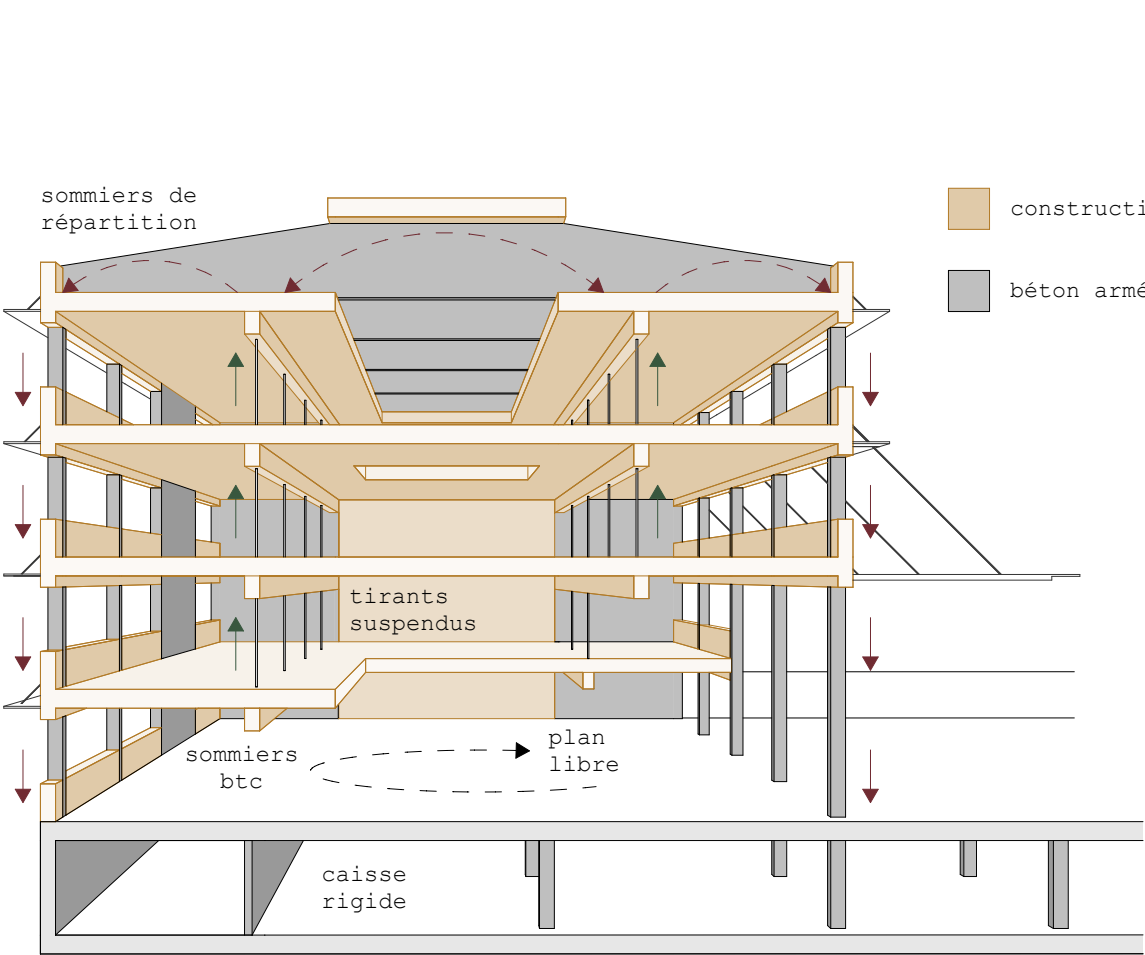
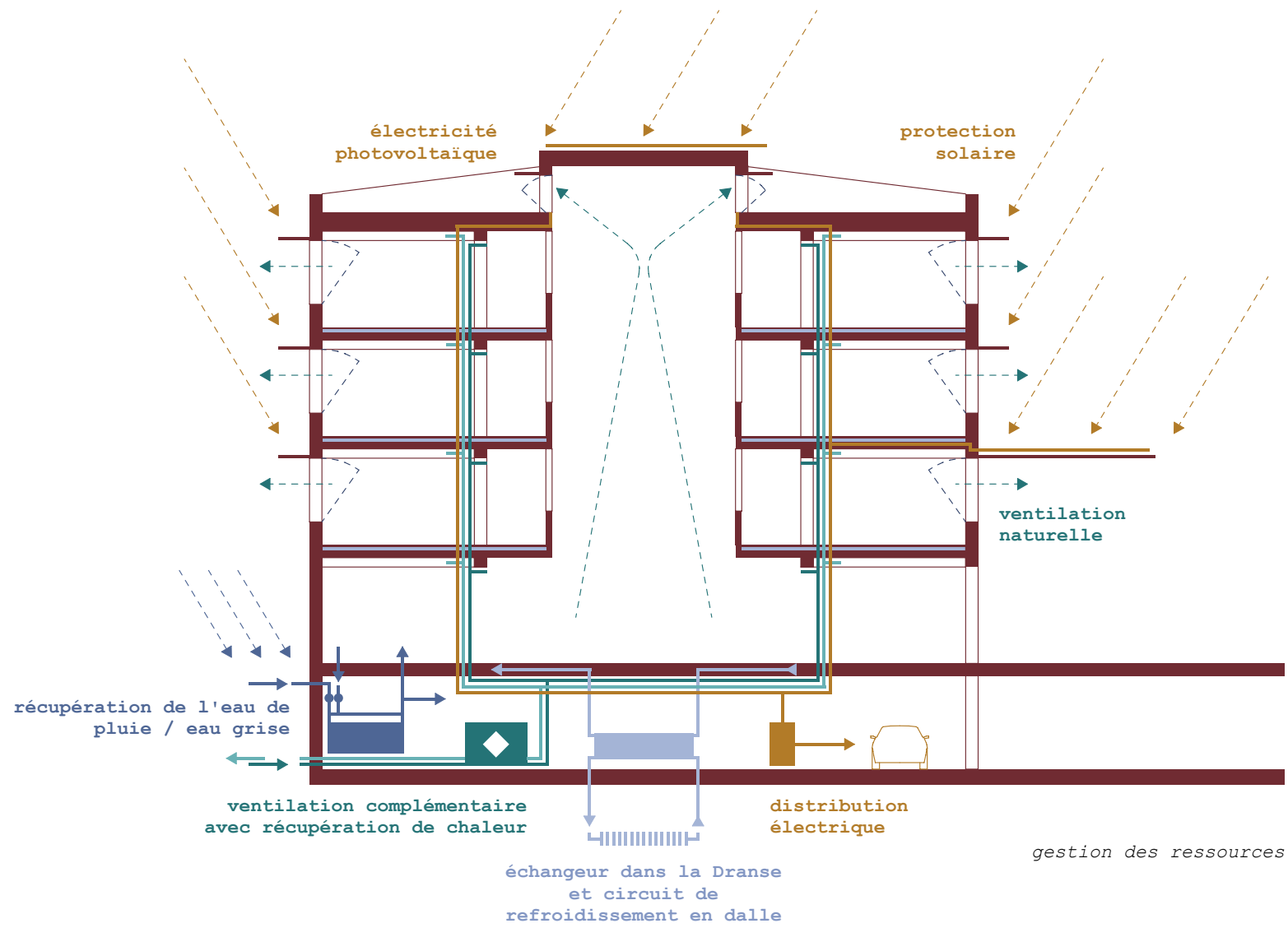


schéma structurel



gestion des ressources



En suspension dans le réfectoire

STRUCTURE ET MATÉRIALITÉ

La forme du bâtiment est donnée par la forme des sommiers en toiture. Elle illustre le système statique qui est visible sur les façades pignons. Les sommiers s'affinent aux extrémités dans les zones en compression et s'épaississent au centre pour reprendre les efforts en traction des dalles suspendues au dessus du hangar.

Le système structurel proposé se veut résolument simple, rationnel et épuré afin de garantir une grande flexibilité pour ce bâtiment à usage sécuritaire. L'approche permet au Maître de l'Ouvrage de modifier facilement les locaux selon les besoins évolutifs tout au long de la durée de vie de son ouvrage.

Le concept structurel prévoit des éléments en béton armé dans les parties en contact avec le terrain ainsi que dans les verticalités qui assurent la stabilité parasismique. Le reste du bâtiment est entièrement conçu en bois. Le sous-sol est constitué d'un radier général, de murs et d'une dalle monolithique en béton armé formant ainsi un caisson rigide pour assurer l'assise de fondation et parasismique du bâtiment.

Afin de libérer totalement la grande surface dédiée au stationnement des véhicules d'intervention du feu, cinq sommiers en béton armé et précontraint soutiennent les planchers bois depuis la toiture. Des tirants/colonnes sont ancrés dans ces sommiers qui franchissent une portée raisonnable de 15 m.

Les planchers mixtes bois-béton, formés d'une dalle bois de BLC GL24h de 200 mm, sont soutenus par les deux sommiers longitudinaux en BTC de hêtre GL48. Ces étages ne possèdent ainsi pas de parois intérieures porteuses hormis les noyaux parasismiques. La flexibilité est donc totale pour le Maître de l'Ouvrage dans ses aménagements intérieurs.

La stabilité latérale du bâtiment est assurée par des noyaux et des refends en béton armé judicieusement positionnés en plan afin d'éviter tout effet torsionnel. Ces éléments possèdent une rigidité latérale largement suffisante pour garantir une sécurité parasismique optimale de cet ouvrage classé en CO II selon le cahier des charges. Avec le concept proposé, ce bâtiment pourra même être classé en CO III - life line.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le projet s'inscrit dans une gestion responsable des ressources. La ventilation naturelle des bureaux et de la cour intérieure est complétée par un système de ventilation avec récupération de chaleur. La surchauffe est limitée par la présence de brise-soleil en façade. De plus, la position du projet à proximité de la Dranse de Bagnes rendrait possible la mise en place d'un système d'échangeurs positionné dans le lit de la rivière pour la création d'un circuit d'hydro-cooling.

Afin de préserver au mieux les ressources, un bassin de récupération des eaux pluviales et eaux grises est prévu pour l'entretien des aménagements extérieurs et le lavage des véhicules. Sur le lanterneau, le couvert et le toit du bâtiment d'entretien, des panneaux photovoltaïques sont disposés pour couvrir les besoins énergétiques du bâtiment et pour alimenter les bornes de recharge des véhicules. Pour le choix des matériaux, le système constructif proposé peut être envisagée en bois local. Les matériaux choisis seront réutilisables ou transformables, favorisant les circuits courts et contribuant ainsi à une approche plus durable de la construction.

s e n t i n e l l e

concours de projets MS Val de Bagnes